



Les effectifs du pôle ministériel réellement sanctuarisés ????

CTM budgétaire - 28 septembre 2022

PLF 2023

Délégation CGT :

Isabelle ROBERT, Philippe GARCIA, Gaëtan SILENE, Philippe DEBAT, Vincent VAUCLIN



- le ministre de la transition écologique
- la ministre de la transition énergétique
- le ministre délégué aux transports
- Aucune personnalité présente pour le secteur maritime...

EFFECTIFS

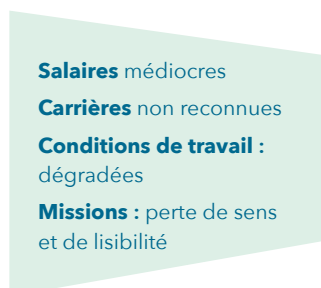
Après un exposé des points principaux du PLF 2023 par les ministres, et suite aux interventions des organisations syndicales, qui critiquent ce statu quo en terme d'effectifs globaux, le ministre Christophe Béchu nous déclare ironiquement regretter ne pas avoir été nommé plus tôt pour enrayer la baisse des effectifs ! Mais dans le même temps, il argue que certains pays obtiennent la baisse de leurs émissions de gaz à effet de serre sans ministère de l'écologie égal au notre !

En tout état de cause, son annonce de **stabilité des effectifs pour les 5 prochaines années** grave dans le marbre la suppression de 20 000 postes en 20 ans !

Pour augmenter les effectifs, la CGT revendique l'organisation de recrutements statutaires par des concours.

Mais la baisse d'attractivité, à laquelle le gouvernement refuse de remédier en augmentant significativement les salaires, en améliorant les carrières et les conditions de travail, en donnant de la lisibilité et du sens aux missions... risque de se traduire par une insuffisance de lauréats et l'embauche de personnels précaires pour tenir l'objectif annoncé par le ministre !

BAISSE D'ATTRACTIVITÉ



Baisse
d'attractivité



RECRUTEMENT



Embauche de
personnels
précaires

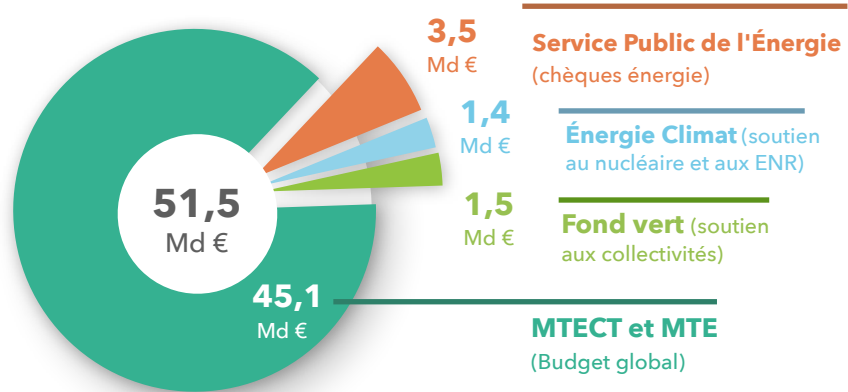
La CGT revendique une réelle négociation au niveau fonction publique pour une revalorisation du point d'indice de 10 % alors que certaines organisations syndicales souhaitent négocier sur l'indemnitaire plus individuel et basé sur des critères opaques et subjectifs

FINANCES

Côté finances, le budget global des deux ministères (transition écologique et cohésion des territoires) passe de 48 milliards à 51,5 milliards. Dans le détail, l'action Service Public de l'Énergie augmente de 3,5 milliards (soutien aux ménages par les chèques énergie, 12 millions de foyers concernés ...), l'action Énergie Climat de 1,4 milliards (soutien au nucléaire et aux énergies renouvelables). Avec l'annonce d'un fonds vert de 1,5 milliards de soutien aux collectivités (rénovation énergétique des bâtiments publics, renaturer les villes...), le budget de 48 milliards passe en réalité à 45,1 milliards !

BUDGET

**Pas 48 Md € ...
mais 45,1 Md €**



TRANSPORT

Sur les transports, le budget sera de **10 milliards € basé sur le verdissement des véhicules, le droit aux mobilités**, avec un abondement du budget de l'AFITF (Agence de financement des infrastructures de transport de France) de 3,8 milliards €. Il demandera au COI (Conseil d'orientation des infrastructures) de proposer les priorités d'investissement au-delà de 2023.

FER

Après avoir cassé le ferroviaire, le Ministre Clément Beaune appelle à la rénovation ferroviaire avec un budget de 6 milliards €.

VÉLO

Le soutien au vélo sera de 250 M € pour 2023 porté par l'AFITF.

QUALITÉ DE L'AIR

Les ZFE-m (zones à faible émission) seront développées.

FLUVIAL

Voies Navigables de France pourra investir 215 M €.

ROUTE - LOI 3 DS

En revanche rien de concret pour les personnels des Directions Interdépartementales des Routes qui n'arrêtent pas de subir des accidents graves.

Le ministre n'a pas manqué de rappeler (il l'avait dit lors de notre bilatérale du 06 septembre) qu'il fallait appliquer la loi 3DS qui tend à transférer la gestion des routes aux collectivités locales.

La CGT n'a pas manqué de faire remarquer qu'à sa connaissance plusieurs collectivités n'étaient pas intéressées, faute de dotation d'État à la hauteur de la décrépitude des réseaux routiers qu'il serait question de leur rétrocéder !

Le ministre a martelé « il faut investir, investir, investir... »

Pour la CGT, l'abondance de milliards n'est pas le seul gage de réussite en matière d'écologie et d'aménagement du territoire, surtout si leur utilisation échappe à la maîtrise publique et alimente la mise en concurrence des territoires et le moins disant social pour les salariés.

L'argent ne suffit pas sans l'apport conséquent de personnels qualifiés, formés et dévoués au service public, vecteur de l'intérêt général